



Brevet Fédéral d'Encadrement Spectacle Équestre de club Niveau 1

PUBLIC CONCERNE : Pour les enseignants diplômés BEES et BPJEPS exerçant en Normandie. Le nombre de places est limité à 12 avec priorité aux enseignants normands.

OBJECTIFS : Ces trois modules permettent de découvrir et de favoriser l'émergence de projets d'activités de spectacle équestre de qualité dans les clubs de festivals et concours de spectacles.

INTERVENANTS : Jean-Louis LEGOUX, expert fédéral et Tania MELIKIAN, CTN formation.

INTITULES, DATES & LIEUX :

- ⇒ **Module 1 :** Principes généraux de la création d'un spectacle club
Lundi 12 novembre 2018 à Saint-Arnoult – Deauville (Pôle International du Cheval – 14 avenue Ox & Bucks- 14800 SAINT ARNOULT - DEAUVILLE) de 9 h 30 à 17 h 30
- ⇒ **Module 2 :** Construction d'un spectacle de club complet, mise en situation
Mardi 10 avril 2018 à Saint-Arnoult – Deauville (Pôle International du Cheval – 14 avenue Ox & Bucks- 14800 SAINT ARNOULT - DEAUVILLE) de 9 h 30 à 17 h 30
- ⇒ **Module 3 :** 3 journées dans le cadre du congrès Spectacle d'Avignon
Janvier 2019. Renseignements et inscription à prévoir par les candidats en formation dès communication par la FFE sur : <http://www.ffe.com/club/Spectacles>.

PROGRAMME :

- Principes généraux de la création d'un spectacle de club.
- Mise en œuvre pédagogique.
- Gestion sécuritaire des cavaliers-chevaux lors des séances.
- Mobilisation des habiletés équestres.
- Travail pratique sur la mise en scène, aménagement de la piste.
- Travail sur l'expression écrite : établissement du dossier.
- Travail sur l'expression corporelle : théâtralité, évoluer en rythme avec le thème du spectacle.
- Travail sur l'expression orale : présentation du spectacle au public.
- Connaissance théorique culturelle, technique et sécuritaire : préparation des QCM de l'examen.

Un examen final (certification) se déroulera au Pôle Hippique de Saint Lô, à l'occasion de Poneys sous les Pommiers 2019 (fin avril-début mai, date communiquée en janvier 2019) pour un spectacle avec vos élèves.

Si vous avez déjà participé aux trois jours de congrès à Avignon les années passées et que vous disposez de l'attestation de participation à ce congrès, vous pouvez uniquement vous inscrire aux modules 1 et 2.

COUT : Le COREN prend en charge les frais d'inscription au congrès d'Avignon (100 € par participant sur remboursement avec justificatif) **sous réserve de participation à tous les modules du BFE et à l'examen final.** Modules 1 et 2 : 100 € par module, finançable par VIVEA, pour les employeurs et dirigeants à jour de leur cotisation (*attention, il faut être titulaire de votre diplôme d'enseignant d'équitation*), et FAFSEA pour les enseignants. Un chèque de caution de 100 € vous sera néanmoins demandé et restitué après la certification.

Pour les personnes non finançables ou non à jour de leur cotisation, le COREN ne prend pas en charge les frais d'inscription à Avignon et le montant de la formation sera dû.

En cas de non-participation à l'examen final, les chèques versés seront encaissés.

Important ! Le financement n'est accordé qu'aux personnes inscrites au préalable à la formation. En cas d'absence non déclarée et justifiée auprès du COREN, le prix de la formation vous sera facturé au prix indiqué ci-dessus, soit 100 € par module.

RENSEIGNEMENTS : auprès de Maria MONTERO au 06 29 42 34 89

INSCRIPTIONS :

Le bulletin d'inscription ci-dessous doit parvenir **impérativement** au COREN - Maison du Cheval - Campus EffiScience - 8 rue Léopold Sedar Senghor - 14460 COLOMBELLES, **accompagné du bulletin VIVEA (dirigeants) & FAFSEA (salariés)** que vous trouverez sur notre site www.chevalnormandie.com/fr/calendrier/formations/ ou sur demande par mail à normandie@ffe.com ainsi que de votre chèque de caution, à l'ordre du COREN.

Avant le 21 octobre 2018

Toute inscription après ce délai ne sera pas prise en compte

JOURNÉES DE FORMATION DU BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT SPECTACLE ÉQUESTRE

Les 12 & 13 novembre 2018 à Deauville (14) et janvier 2019 à Avignon (84)

Nom : Prénom :

N° licence : ☎ : Port. :

Mail :

Nom & adresse du centre équestre

.....

STATUT PROFESSIONNEL :

Employeur **Attention !! il faut toutefois être titulaire d'un diplôme d'enseignant d'équitation**

Salarié

A joindre impérativement à ce bulletin d'inscription :

- formulaire d'inscription VIVEA (employeur)
- formulaire d'inscription FAFSEA (salarié)
- Chèque de caution de 100 € (à l'ordre du COREN)